

ATTENTION TOUS LES EXPOSANTS DE BÉTAIL

- Les bovins laitiers doivent être sur le terrain de l'exposition à midi vendredi le 3 septembre 2010 et doit rester jusqu'à 16h00 dimanche le 5 septembre 2010. **Les bovins doivent demeurer dans leur exhibit d'étable jusqu'à 16h00 dimanche. S'ils sont enlevés avant l'heure désignée aucun prix ne pourra leur être attribué.** Pour les heures d'arrivée des bovins de boucherie voir Section 21.
- Tous les exposants devront être membres de la Société d'Agriculture du Pontiac.
- Preuve d'assurance responsabilité de 1,000,000\$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de 25% sera imposé à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées à la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville, QC J0X 2Y0 avant le 10 août 2010.**
- Frais d'exposition 15% de la bourse gagnée.
- Tous les exposants sont priés de placer, les aliments, litière ou équipement hors de l'accès au publique, pour assurer le bien-être et l'apparence de l'exposition.
- Toutes les plaintes doivent être apportées au directeur de chaque division ou l'office le jour-même de l'exposition, celles-ci doivent être formulées par écrit et accompagnées de \$100 ou chèque certifié. La décision du directeur sera finale.
- Une des conditions d'inscription est que chaque exposant ne peut tenir la Société d'agriculture du Pontiac et ou le comité responsable d'accident ou perte. Une autre condition d'inscription est que chaque exposant soit tenu responsable pour tout accident ou dommage pouvant être causé à une personne ou chose et vice-versa.
- Enfants de 6 ans ou moins ne sont pas permis dans tous les bâtiments avec bétail à moins d'être accompagné par un adulte.
- Les chiens ne sont pas admis.
- Animaux montrant des signes de maladies contagieuses, par exemple IBR, ou le pou, seront obligés de quitter le terrain. Société d'agriculture du Pontiac n'est pas responsable pour aucune maladie qui pourraient être transmises des animaux à la Foire.
- Tous les animaux doivent avoir étiquettes ATQ du Québec ou l'étiquettes d'identification d'Ontario. Si un animal n'a pas d'étiquettes d'identification appropriées, on demandera à l'animal en question de quitter les terres.
- Des volontaires pour nettoyer après l'exposition seraient appréciés.
- Les permis sont alloués comme suit: un aide – 1 laissez-passez quotidien pour 4 animaux; un véhicule – 1 permis pour 6 animaux, un maximum de 2, le deuxième véhicule doit être stationner hors-terrain. Les permis et laissez-passez seront distribués par le directeur après la vérification des animaux.

SECTION 20

BÉTAIL HOLSTEIN

Directrice: Stacy Howard 819-647-1934

Étable: Larry Howard 819-647-1934

Comité: Gail Tracy, Larry Howard, Matt MacDougall

Juge: Neil Kittle

Jugement Holstein: 19h00 samedi le 4 septembre 2010

Règlements:

- Ouvertes à Pontiac, Gatineau, Papineau, Deux Montagnes, Argenteuil
- Voir les règlements "Attention tous les exposants de bétail".
- Preuve d'assurance responsabilité de 1,000,000\$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de 25% sera imposé à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées à la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville, QC J0X 2Y0 avant le 10 août 2010.**
- Frais d'exposition 15% de la bourse gagnée.
- Un sujet d'exposition se définit ainsi: un animal laitier de qualifiant selon l'une des classes proposées dans les Normes des classes. Tout animal enregistré, d'un niveau de pureté de 75% ou plus et appartenant à une ou plusieurs personnes (individuellement ou collectivement), est considéré comme étant le produit de l'exposant.
- On doit enregistrer tous les animaux d'exposition au nom de l'exposant et selon les statuts de son association de race.
- Un exposant est un éleveur ou une organisation qui présente des animaux pour un classement officiel effectué par un juge, au moment spécifié par la foire/exposition pour le jugement.
- Nombre d'animaux exposés par exposant: maximum de 15 animaux. Pas de limite sur nombre d'animaux exposés par classe. Seulement 10 animaux peuvent être exposés sous la "bannière exposant". Sous la "bannière éleveur", les points sont calculés pour 10 animaux, élever par l'exposant, mais celui-ci n'est pas nécessairement le propriétaire.
- Chaque animal sera vérifié contre l'ascendance du sur le vendredi de la Foire par le comité de l'exposition.
- Un maximum de deux (2) animaux remplaçants sont permis.
- Une copie de certificat télécopié doit avoir l'étampe officielle de Holstein Canada.
- Les pompes à traire ne doivent pas être utilisées après 14h le samedi jusqu'à la fin de l'exposition samedi soir.
- Avant de placer les cages pour coupe, contacter le directeur en charge, qui vous indiquera la location désignée.
- Les bovins doivent demeurer dans leur exhibit d'étable jusqu'à 16h00 dimanche. S'ils sont enlevés avant l'heure désignée aucun prix ne pourra leur être attribué.**

PRIX CLASSES JUNIOR:

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
80\$ 75\$ 60\$ 50\$ 45\$ 40\$ 35\$ 30\$ 20\$ 15\$

PRIX CLASSES SENIOR:

150\$ 130\$ 115\$ 95\$ 90\$ 80\$ 75\$ 65\$ 50\$ 30\$

CLASSES JUNIOR

1. Génisse junior née après le 1er mars 2010.
50\$, 45\$, 40\$, 35\$, 30\$, 25\$, 20\$, 10\$, 10\$, 10\$
2. Génisse intermédiaire née entre le 1er décembre 2009 et le 28 février 2010.
50\$, 45\$, 40\$, 35\$, 30\$, 25\$, 20\$, 10\$, 10\$, 10\$
3. Génisse senior néé entre le 1er septembre 2009 et le 30 novembre 2009.
4. 1 ans été néé entre le 1er juin 2009 et le 31 août 2009.
5. 1 ans junior née entre le 1er mars 2009 et le 31 mai 2009.
6. 1 ans intermédiaire née entre le 1er décembre 2008 et le 28 février 2009.
7. 1 ans senior née entre le 1er septembre 2008 et le 30 novembre 2008. La génisse d'un ans senior prêt à traire doit être montrée dans la classe 8.

CHAMPIONNE JUNIOR – **Trophée à la mémoire de Denzil Brownlee, la bannière Financière Agricole Québec**

CHAMPIONNE JUNIOR DE RÉSERVE – **Trophée Banque Nationale**

TROUPEAU JUNIOR - Groupe de 3 génisses junior exposées dans classes 1-7. L'exposant doit avoir élevé 3 génisses et être propriétaire d'au moins une. Le certificat d'enregistrement doit montrer que l'exposant est l'éleveur de chaque animal et le propriétaire d'au moins un animal dans les deux cas, comme individuel ou partenaire. -**Trophée Stanhow Farms Inc.**

BANNIERE EXPOSANT JUNIOR – Une bannière d'exposant junior, patronage par **CIAQ**, sera présentée à l'individu, société, ou institution ayant accumulé le nombre de points le plus élevé provenant des diverses classes individuelles. Seul neuf (9) animaux peuvent être considérés. Toutefois ceci ne limite pas le nombre d'animaux exposés. Si l'animal est de propriété conjointe, la propriété conjointe sera considérée comme un exposant, et il n'est permis de les associer individuellement comme une fraction du pointage. Les points seront décernés le même chose comme bannière junior d'éleveur.

BANNIERE D'ÉLEVEUR JUNIOR – Une bannière d'éleveur junior, patronage par **CAB Inc.**, sera présentée à l'individu, société, ou institution ayant accumulé le nombre de points le plus élevé provenant des diverses classes 1-7. Seul neuf (9) animaux junior peuvent être considérés. Les animaux doivent avoir été accouplés par l'éleveur, mais ne doivent pas être nécessairement sa propriété. Si l'animal est de propriété conjointe, le pointage sera comptabilisé selon le préfixe de l'animal. Les points seront décernés selon la base suivante:

1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e
10 8 6 4 2 1 1 1 1 1

CLASSES SENIOR

8. 2 ans junior née entre le 1er mars 2008 et le 31 août 2008. En lactation ou tarie.
9. 2 ans senior née entre le 1er septembre 2007 et le 28 février 2008. En lactation ou tarie.
10. 3 ans née entre le 1er septembre 2006 et le 31 août 2007. En lactation ou tarie. Si elle est tarie, elle doit vêler d'ici à huit semaines environ.
11. 4 ans née entre le 1er septembre 2005 et le 31 août 2006. En lactation ou tarie. Si elle est tarie, elle doit vêler d'ici à huit semaines environ.
12. 5 ans née entre le 1er septembre 2004 et le 31 août 2005. En lactation ou tarie. Si elle est tarie, elle doit vêler d'ici à huit semaines environ.
13. 6 ans et plus née avant le 1er septembre 2004. En lactation ou tarie. Si elle est tarie, elle doit vêler d'ici à huit semaines environ. - **Trophée Howard Boa Memorial**

GRANDE CHAMPIONNE – **Trophée H.L. Hobbs**

GRANDE CHAMPIONNE DE RÉSERVE – **Trophée Dalton & Joy Hodgins**

(Une mention honorable sera notée).

CHAMPION MEILLEUR PIS – Le juge désignera le meilleur pis dans chaque classe senior. Ces animaux seulement sera jugé pour le meilleur pis de l'exposition. - **Trophée John Duff Memorial**

PROGÉNITURE DE MÈRE – 2 animaux, progéniture d'une mère. - **Trophée W.A. Hodgins**

14. Troupeau d'éleveur. Trois animaux de la même unité d'élevage. L'exposant doit être le propriétaire unique ou être le copropriétaire d'au moins un animal du groupe: les deux autres animaux du groupe peuvent être la propriété d'autres exposants. 150\$, 130\$, 115\$, 95\$, 90\$, 80\$, 75\$, 65\$, 50\$, 30\$. Seulement le troupeau d'un sélectionneur recevra le prix en argent. - **Trophée J. Arthur Kilgour**

BEAUTÉ ET UTILITÉ – Le plus haut MCR officiel complet, des 1er et 2ème gagnants exposés dans chaque classe 8 à 13. S'il y a égalité, le gagnant sera déclaré sur la base de la MCR protéine. - **Trophée Frank Nyveld Memorial**

COMPÉTITION EXHIBIT D'ÉTABLE – **Plaque Frank Nyveld Memorial**

BANNIERE PREMIER EXPOSANT – Une bannière d'exposant, don par **Robaye Holstein Farms – Lindsay & Ryan**

Howard, est présentée à l'individu, société, ou institution ayant accumulé le nombre de points le plus élevé provenant des diverses classes individuelles. Seul dix animaux peuvent être considérés. Toutefois ceci ne limite pas le nombre d'animaux exposés. Si l'animal est de propriété conjointe, la propriété conjointe sera considérée comme un exposant, et il n'est pas permis de les associer individuellement pour une fraction du pointage. Les points seront décernés selon la base suivante:

Femelles en lactation

1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e

20 16 12 8 4 2 2 2 2 2

BANNIERE PREMIER ÉLEVEUR – Une bannière d'éleveur, don par **Glenbrae Farms – Larry & Stacy Howard**, est présenté à l'unité d'élevage (individu, partenaire ou institution) ayant le plus grand nombre de points remportés dans les classes individuelles de femelles pour un maximum de dix animaux élevés, mais par nécessairement détenus en propriété par le gagnant. Le calcul du remier éleveur se fait à partir du certificat d'enregistrement, soit directement à partir de la section de l'éleveur ou, dans le cas d'un transfert familial à l'intérieur du troupeau avec l'ancien propriétaire et un code alphanumérique, en utilisant le préfixe de l'animal. Dans le cas d'animaux élevés conjointement, l'élevage conjoint est considéré comme **une seule** unité d'élevage. Aucune partie des points décernés ne compte pour le total individuel des copropriétaires.

SECTION 21

BOVINS DE BOUCHERIE

Directeurs: Rick Younge 819-647-3171, Sara Knox 819-647-3211

Étable: Larry Howard 819-647-1934

Juges: Eric Rincker, Sunderland, ON (Sections 50, 53, 54, 55), Allan Crogie, Douglas, ON (Sections 52, 56)

	ARRIVÉ PAR	HEURE D'EXPOSITION
Section 50 Limousin	20h jeudi	vendredi 3 sep, 13h30
Section 52 Charolais	8h samedi	samedi 4 sep, 18h
Section 53 Simmental	8h samedi	samedi 4 sep, 18h
Section 54 Maine Anjou	20h jeudi	vendredi 3 sep, 13h30
Section 55 Angus	8h samedi	samedi 4 sep, 18h
Section 56 Croisé	8h samedi	samedi 4 sep, 19h

Samédi le 4 septembre il y a 2 arènes d'exposition et 2 juges.

Règlements:

-Ouvert à la région.

-Voir les règlements "Attention tous les exposants de bétail".

-Preuve d'assurance responsabilité de 1,000,000\$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de 25% sera imposer à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées à la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville, QC J0X 2Y0 avant le 10 août 2010.

-Frais d'exposition 15% de la bourse gagnée.

-Maximum de 10 classes par race.

-Chaque unité d'élevage peut exposer un maximum de 10 animaux d'expositions excluant la classe de troupeau de l'éleveur et la classe de la progéniture du père.

-Deux substitutions seront permises.

-Le choix des étables sera premier arrivé, premier servi.

-Notez: La literie n'est pas permis dans les étables avant que les places soit assignés par le directeur.

-Avant de placer les cageots pour coupure, contacter le directeur en charge qui vous indiquera la location designée.

-LE DÉPART (DES ANIMAUX) AVANT LE TEMPS INDIQUÉ NE RECEVRONS PAS LEUR PRIX D'ARGENT.

-Sections 50 & 54 – Tous les exhibits devront être sur le terrain jeudi à 20h et devront être partis vendredi par 19h.

-Sections 49, 52, 53, 55 & 56 – Tous les exhibits devront être sur le terrain samedi à 8h et doivent rester jusqu'à 16h

dimanche. **Les bovins doivent demeurer dans leur exhibit d'étable jusqu'à 16h00 dimanche. S'ils sont enlevés avant l'heure désignée aucun prix ne pourra leur être attribue.**

-Le système de pointage de l'éleveur premier et l'exposant premier est déterminer selon chaque race.

-Vache et veau assortissent peuvent être divisés.

PRIX: 100\$, 90\$, 75\$, 60\$, 55\$, 50\$, 45\$, 35\$, 25\$, 20\$

CLASSES DE TAUREAU

1. Taureau-veau né le ou après le 1er janvier 2010, âge minimum de 3 mois le jour de jugement.

2. Taureau né le ou après 1er janvier 2009.

CHAMPION JUNIOR TAUREAU

CHAMPION RESERVE JUNIOR TAUREAU

CLASSES DE FEMELLES

3. Génisse née le ou après 1er janvier 2010, âge minimum de 3 mois le jour de jugement.

4. Génisse née entre le 1er avril 2009 et le 31 décembre 2009.

5. Génisse née entre le 1er janvier 2009 et le 31 mars 2009.

CHAMPIONNE JUNIOR

CHAMPIONNE JUNIOR DE RÉSERVE

6. Femelle née entre le 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 avec son veau de l'année 2010, naturel, de race, tatoué, veau sur pied. La vache et le veau doivent être jugés comme une seule entité, excepté que le veau est éligible à être exposé comme sujet dans les classes 1, 3, 8 & 9.

7. Femelle née avant le 1er janvier 2008 avec son veau de l'année 2010, naturel, de race, tatoué, veau sur pied. La vache et le veau doivent être jugés comme une seule entité, excepté que le veau est éligible à être exposé comme sujet dans les classes 1, 3, 8 & 9.

CHAMPIONNE SENIOR

CHAMPIONNE SENIOR DE RÉSERVE

CHAMPIONNE GRANDE

CHAMPIONNE GRANDE RÉSERVE

8. Troupeau de l'éleveur, un groupe de 4 animaux engendrés chez l'exposant, chaque sexes devra être représenté. Chaque animal doit avoir concouru dans une des classes précédentes. Au moins un animal doit être la propriété de l'exposant.

Limite un seul sujet d'exposition par exposant.

9. Progéniture du père, un groupe de 3 animaux du même père, chaque sexes devra être représenté. Chaque animal doit avoir concouru dans l'une des classes précédentes. Au moins un animal doit être la propriété de l'exposant. Limite un seul sujet d'exposition par exposant.

10. Progéniture de la mere, 2 animaux, progéniture d'une mere. Chaque animal doit avoir concouru dans l'une des classes précédentes. Limite un seul sujet d'exposition par exposant.

CROISÉ

56-1. Génisse Croisé née en 2010.

56-2. Génisse Croisé née en 2009.

CLASSE DE CHAMPIONNAT SUPREME – Tous champions et champions de réserve (males et femelles) de chaque race presentée seront éligibles à participer. Patronnage par **Bristol View Farms & MacGregor Concrete**.

COMMANDITAIRES DU LIMOUSIN

PREMIER ÉLEVEUR – **Kelly Brothers Equipment Rentals**

PREMIER EXPOSANT – **Pontiac Ciment**

CHAMPIONNE FEMELLE – **Enright Farms**

CHAMPION MALE – **à être annoncé**

COMMANDITAIRES DU MAINE ANJOU

PREMIER ÉLEVEUR – **Petro Pontiac**

PREMIER EXPOSANT – **Petro Pontiac**

CHAMPIONNE FEMELLE – **New-Life Mills**

CHAMPION MALE – **Pontiac Ciment**

COMMANDITAIRES DU SIMMENTAL

PREMIER ÉLEVEUR – **J & J Gas Bar**

PREMIER EXPOSANT – **Brian & Janet Rogers**

CHAMPIONNE FEMELLE – **Keven, Lynn & Kelli Knox**

CHAMPION MALE – **John & Heather Grant**

COMANDITAIRES DU HEREFORD

PREMIER ÉLEVEUR – **Tuc-A-Way Farms – Terry, Sue & Sara Knox**

PREMIER EXPOSANT – **Tuc-A-Way Farms - Terry, Sue & Sara Knox**

CHAMPIONNE FEMELLE – **WIL-B Cattle Co.**

CHAMPION MALE – **WIL-B Cattle Co.**

COMMANDITAIRES DU CHAROLAIS

PREMIER ÉLEVEUR – **Tom Orr Construction**

PREMIER EXPOSANT – **M&R Feeds - Micksburg, Pembroke, Quyon**

CHAMPIONNE FEMELLE – **Hugh Tracy**

CHAMPION MALE – **John & Heather Grant**

COMMANDITAIRES DU ANGUS

PREMIER ÉLEVEUR – **Lamarche McGuinty**

PREMIER EXPOSANT – **Lamarche McGuinty**

CHAMPIONNE FEMELLE – **Rolling Acres Farm**

CHAMPION MALE – **Rolling Acres Farm**

COMMANDITAIRE DU CROISÉ

CHAMPIONNE FEMELLE – **Willow Hollow Farms**

**MARK OF EXCELLENCE
HEREFORD SHOW
SAMEDI, 4 SEPTEMBRE, 2010
18h**

Juge: Allan Crogie, Douglas, ON

-Voir les règlements "Attention tous les exposants de bétail".

-Preuve d'assurance responsabilité de 1,000,000\$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de 25% sera imposer à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées à la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville, QC J0X 2Y0 avant le 10 août 2010.

-Frais d'exposition 15% de la bourse gagnée.

-LE DÉPART (DES ANIMAUX) AVANT LE TEMPS INDIQUÉ NE RECEVRONS PAS LEUR PRIX D'ARGENT.

-Section 49 (Hereford) – Tous les exhibits devront être sur le terrain samedi à 8h et doivent rester jusqu'à 16h dimanche.

Les bovins doivent demeurer dans leur exhibit d'étable jusqu'à 16h00 dimanche. S'ils sont enlevés avant l'heure désignée aucun prix ne pourra leur être attribue.

PRIX: 100\$, 90\$, 75\$, 60\$, 55\$, 50\$, 45\$, 35\$, 25\$, 20\$

CLASSES DE TAUREAU

1. Taureau-veau né entre le 1er janvier 2010 et le 4 juin 2010.
2. Taureau né entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2009.
3. Taureau né entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2008.

CHAMPION TAUREAU

CHAMPION RESERVE TAUREAU

CLASSES DE FEMELLES

4. Génisse née entre le 1er janvier 2010 et le 4 juin 2010.
5. Génisse née entre le 1er mars et le 31 décembre 2009.
6. Génisse née entre le 1er janvier 2009 et le 28 février 2009.

CHAMPIONNE JUNIOR

CHAMPIONNE JUNIOR DE RÉSERVE

7. Femelle née entre le 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008 avec son veau de l'année 2010, naturel, de race, tatoué, veau sur pied. La vache et le veau doivent être jugés comme une seule entité, excepté que le veau est éligible à être exposé comme sujet dans les classes 9, 10 et 11.
8. Femelle née avant le 1er janvier 2008 avec son veau de l'année 2010, naturel, de race, tatoué, veau sur pied. La vache et le veau doivent être jugés comme une seule entité, excepté que le veau est éligible à être exposé comme sujet dans les classes 9, 10 et 11.

CHAMPIONNE SENIOR

CHAMPIONNE SENIOR DE RÉSERVE

CHAMPIONNE GRANDE

CHAMPIONNE GRANDE RÉSERVE

9. Troupeau de l'éleveur, un groupe de 4 animaux engendrés chez l'exposant, chaque sexes devra être représenté. Chaque animal doit avoir concourru dans une des classes précédentes. Au moins un animal doit être la propriété de l'exposant. Limite un seul sujet d'exposition par exposant.
10. Progéniture du père, un groupe de 3 animaux du même père, chaque sexes devra être représenté. Chaque animal doit avoir concourru dans l'une des classes précédentes. Au moins un animal doit être la propriété de l'exposant. Limite un seul sujet d'exposition par exposant.
11. Progéniture de la mere, 2 animaux, progéniture d'une mere. Chaque animal doit avoir concourru dans l'une des classes précédentes. Limite un seul sujet d'exposition par exposant.

SECTION 22

CLUB RÉGIONAL 4-H DE FINITION DE BOVIONS

Directeur: James Howard 819-647-5216

Juge: Eric Rincker

Commissaire-priseur: Revel Stewart

Annonceur: Richard Armitage

Heure: Exposition – vendredi le 3 septembre 2010 à 10h00

Encan – vendredi le 3 septembre 2010 à 20h00

Règlements:

-Voir les règlements "Attention tous les exposants de bétail".

-Preuve d'assurance responsabilité de 1,000,000\$ minimum pour l'année courante et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de

25% sera imposé à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées à la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville, QC J0X 2Y0 avant le 10 août 2010.

-Projet doit être enregistré avec le directeur avant le 15 mai précédent le courant foire. Inscription sera faite par le formulaire d'enregistrement et la cotisation payé à la société d'agriculture du Pontiac et la cotisation payé à le club 4-H.

-L'étiquette ATQ doit être fourni sur inscription.

-Chaque membre sera permis un boeuf en réserve qui doit être enregistrer avant le 15 mai et inscrire le numero de l'étiquette ATQ sur le formulaire. Le boeuf en réserve doit loger avec et dans la même manière que le projet 4-H principal de l'exposant. Un groupe des membres du club des jeunes boeuf logés ensemble peuvent partager un jeune boeuf réserve communal, ou doivent enregistrer un jeune boeuf en réserve spécifique et noter leurs intentions sur le formulaire d'enregistrement avant le 15 mai. Un membre du club jeune boeuf doit exposé le jeune boeuf principal de leur projet 4-H, ou le jeune boeuf réserve qui est déjà enregistrer. Ce n'est pas nécessaire pour un membre du club jeune boeuf d'avoir un jeune boeuf en réserve.

-Ce n'est pas obligatoire que tous les jeunes boeufs soit loger à la residence de l'exposant mais celui-ci doit être impliqué dans l'agronomie et la préparation du jeune boeuf à partir du 15 mai.

-Tous les jeunes boeufs et boeufs en réserve doivent être disponible pour inspection en tout temps.

-Tous boeufs doivent être sur le terrain de l'exposition jeudi, le 2 septembre à 13h00. Une reduction de 1% sera soustraite de la pesenteur pour chaque heure que les jeunes boeufs sont amenés en retard après l'heure indiqué.

-Les boeufs seront pesés jeudi, le 2 septembre entre 17h et 18h.

-Exposant sera payé pour 1,300 livres maximum.

-Exposant doit assister à une combinaison de six (6) 4-H et ou reunions de club jeune boeuf dans l'année courante.

-Tous les animaux sont la responsabilité de l'exposant jusqu'au départ du terrain de l'exposition.

-Tous animaux que le comité juge un hazard de sécurité ne sera pas permis d'être exposé ou vendu.

-Tous bovions doivent être fini pour être vendu.

-Tous boeufs exhibés devront être vendu aux enchères. L'ordre de vente sera determine par le directeur de boeufs.

-Chaque membre du 4-H doit complété et présenté au moins un journal, d'un projet accompli, pour être éligible à participé au jour de réalisation.

-Chaque exposant doit participe dans les deux classes race et classes du concours de presentation. Un exposant qui n'a pas participé sera disqualifié et ne sera pas accordé l'argent, trophées, points ou reconnaissance pour l'exposition. L'exposant qui ne suit pas les règlements sera demander d'enlever leur veau, boeuf, chevaux, mouton du terrain de l'exposition. Ce règlement s'applique aux projets 4-H, veau, boeuf, chevaux et moutons. Les exposants de boeuf qui n'obeissent pas ce règlement ne pourront pas participer à la vente. PAS D'EXCEPTION sur ce règlement. Si un amendement aux règles pour le concours de presentation est nécessaire pour raison de sécurité, la decision d'exempter l'exposant sera fait conjointement par le directeur de la 4-H division de Société d'agriculture du Pontiac, chef du club de l'exposition 4-H et la presidente de la Société d'agriculture du Pontiac.

RIX:

1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e

85\$ 80\$ 65\$ 55\$ 50\$ 45\$ 40\$ 35\$ 25\$ 20\$

Classe

1. Boeuf léger

2. Boeuf lourd

Concours de presentation

3. Junior

4. Senior

TROPHÉES:

Champion Grand - **Laird & Mary Hamilton**

Champion Grand Reserve - **Harolyn Farms**

Plus Lourd Boeuf - **Royal Bank of Shawville**

Meilleur Boeuf Léger - **W.A. Hodgins Store**

Boeuf Croisé - **Elaine & Jack Lang**

Meilleur Boeuf Simmental - **Bill Cross**

Meilleur Boeuf Hereford - **Pontiac Hereford Club**

Presentation junior 10-15 **Butson Memorial**

Presentation senior 16-25 - **Lel Hodgins**

Champion de presentation - **Stanhow Farms**

Bannière pour Champion Grand - **RBC Royal Bank**

Bannière pour Champion Grand Reserve - **RBC Royal Bank**

SECTION 23

DIVISION JUNIOR

Directeur: Jim Crawford 819-647-5196

Comité: Jim Crawford, Tyler McCann, Kathy Armitage

Local club de 4-H exposition vendredi le 3 septembre 2010 à 12h30

Exposition et compétition jugé inter-club régional samedi le 4 septembre 2010 à 9h00

Règlements:

-Voir les règlements "Attention exposant de bétail".

-Preuve d'assurance responsabilité de 1,000,000\$ minimum pour l'année courante, preuve du test de coggins négatif au cours de la période de deux ans précédent le 1er jour de l'exposition, et les frais doivent accompagner chaque formule d'inscription. Les entrées sont procédées seulement quand tout l'information est reçue, un frais de 25% sera imposer à la bourse gagnée si les documents requis sont envoyés en retard. Toutes inscriptions doivent être postées à la société d'agriculture du Pontiac, C.P. 149, Shawville, QC J0X 2Y0 avant le 10 août 2010.

-La compétition est ouverte aux filles et garçons résidant dans la région.

-Les compétiteurs doivent être âgés entre 6 et 21 ans inclusivement au 1 janvier de cette année.

-Les frais de membres doivent être payés par les compétiteurs à leur club respectif, ils devront aussi avoir participé à au moins six réunions.

-Les membres des clubs 4-H doivent faire les arrangements avec leur club afin qu'il fasse l'achat des laissés passés.

-Chaque membre du club doit avoir choisi leur project avant le 15 mai de l'année courante et doit aussi enregistré avec leur club par le 15 mai (même année).

-Les animaux peuvent être des femelles de races pures ou croisées. Les participants doivent avoir dompté leur propre veau, chevaux ou mouton.

-Les compétiteurs des classes de bovins, de veaux, de chevaux, de moutons, d'horticulture et artisans doivent décider avant jeudi, le 2 septembre 2010 à 20h quelle classe sera comptabilisée pour des points et informer le chef du club de leurs decision.

-Tout les trophées doivent prisés à la société d'agriculture du Pontiac avant le 8 août.

-Chaque exposant doit participe dans les deux classes race et classes du concours de presentation. Un exposant qui n'a pas participé sera disqualifié et ne sera pas accordé l'argent, trophées, points ou reconnaissance pour l'exposition. L'exposant qui ne suit pas les règlements sera demander d'enlever leur veau, boeuf, chevaux, mouton du terrain de l'exposition. Ce règlement s'applique aux projets 4-H, veau, boeuf, chevaux et moutons. Les exposants de boeuf qui n'obeissent pas ce règlement ne pourront pas participer à la vente. PAS D'EXCEPTION sur ce règlement. Si un amendement aux règles pour le concours de presentation est nécessaire pour raison de sécurité, la decision d'exempter l'exposant sera fait conjointement par le directeur de la 4-H division de Société d'agriculture du Pontiac, chef du club de l'exposition 4-H et la presidente de la Société d'agriculture du Pontiac.

-La compétition de jugement débutera à 9h00 precise le samedi matin.

-L'exécutif de l'exposition se réserve le droit d'annuler les classes compétitives entre-club si la demande de participation est moins que 3 clubs. Toutes les demandes de participation doivent être sur le terrain avant samedi à 9h00. On demande aux membres d'amener tout ce qui est nécessaire pour préparer les animaux avant l'exposition.

-Tout les animaux exposés doivent avoir été exposé préalablement au concours local de leur club respectif.

-La decision du comité sera finale.

-Le comité ne sera pas responsable pour des articles perdu ou volé, maladie ou autre accidents qui peuvent affecter les compétiteurs pendant la Foire.

Jugement:

Classe

1. Jugement dans la catégorie laitière (100 pts.)
2. Jugement dans la catégorie de boucherie (100 pts.)
3. Jugement dans la catégorie fourrage ou foin – 4 échantillons (placement) (50 pts.)
4. Catégorie spéciale (surprise!) (25 pts.)
5. Questionnaire (25 pts.)

Prix accordé pour le total des plus hauts points pour la Compétition de jugement Régionale donné par **Shady Lane Swiss**.

Prix accordé pour le total de plus hauts points pour les raisons écrites ou orales pour la Compétition de jugement Régionale donné par **Just-For-Fun Holsteins**.

6. Horticulture

Produits doivent être cultivés par l'exposant. Contacter le chef du club pour les classes.

PRIX: A Groupe 20,00\$ B Groupe 10,00\$, C Groupe 6,00\$

Les classes pour les lapins, les moutons, les chevaux lourds, et les chevaux western débutera à 12h00 precise le samedi, à l'arène.

Classe

7. Lapins
8. Lapins - concours de presentation
9. Mouton
10. Mouton - concours de presentation

11. Chevaux de trait lourd
12. Chevaux de trait lourd - concours de presentation
13. Chevaux western
14. Chevaux western - concours de presentation

Les classes des veaux débutera à 13h00

Section A – Ayrshire

Section B – Brown Swiss

Section C – Holstein

Section D – Jersey

Classe

15. Pre-junior – née entre le 1er juin/10 et le 31 juillet/10
16. Pre-junior – née entre le 1er mars/10 et le 31 mai/10
17. Intermédiaire – née entre le 1er decembre/09 et le 28 fevrier/10
18. Senior – née entre le 1er septembre/09 et le 30 novembre/09
19. 1 an été – née entre le 1er juin/09 et le 31 août/09
20. 1 an junior – née entre le 1er mars/09 et le 31 mai/09

CHAMPIONNES DE RACES

CHAMPIONNE GÉNISSE LAITIER

Section E – Angus

Section F – Charolais

Section G – Crossbred

Section H – Hereford

Section I - Limousin

Section J – Maine

Section K – Shorthorn

Section L - Simmental

Classe

21. Génisse – née entre le 1er avril/10 et le 30 juin/10
22. Génisse – née entre le 1er janvier/10 et le 31 mars/10
23. 1 an junior – née entre le 1er avril/09 et le 31 decembre/09
24. 1 an senior – née entre le 1er janvier/09 et le 31 mars/09

CHAMPIONNES DE RACES

CHAMPIONNE GÉNISSE DE BOUCHERIE

Concours de présentation:

Les participants de 21 ans et moins au 1 janvier de cette année seront jugés sur:

-Propreté du participant (vêtu en blanc pour le laitier, chemise blanc et pantalon noir pour les races de boucherie, les participants doivent porter des bottes appropriés)

-Condition des veaux, propreté, dressage, forme physique, etc.

-Presentation dans l'arène, façon de parader, licou approprié (corde ou cuir)

Seront jugé en groupes. A Groupe 90 points B Groupe 80 points C Groupe 70 points. Le Grand Champion du concours de présentation (boeuf et laitier) reçoit 10 points en boni. Le grand champion en reserve (boeuf et laitier) reçoit 5 points en boni.

25. Concours de présentation pre-junior laitier – 6-9 ans
26. Concours de présentation junior laitier – 10-13 ans
27. Concours de présentation intermédiaire laitier – 14-17 ans
28. Concours de présentation senior laitier – 18-21 ans

CHAMPION DU CONCOURS DE PRÉSENTATION LAITIER

29. Concours de présentation pre-junior boeuf – 6-9 ans
30. Concours de présentation junior boeuf – 10-13 ans
31. Concours de présentation intermédiaire boeuf – 14-17 ans
32. Concours de présentation senior boeuf – 18-21 ans

CHAMPION DU CONCOURS DE PRÉSENTATION BOEUF

CHAMPION DU CONCOURS DE PRÉSENTATION - Champion et réserve boeuf et laitier sont éligibles pour cette classe

Spéciales:

-Concours de présentation pee wee – ages 10 et moins

Pee wee novice laitier

Pee wee avec de l'expérience dans le lait

Pee wee novice boeuf

Pee wee avec de l'expérience dans le boeuf

-Concours de présentation laitier – 22 à 25 ans *Les participants sont tenu responsable d'apporter leur propre veaux pour cette classe.

-Concours de présentation boeuf – 22 à 25 ans *Les participants sont tenu responsable d'apporter leur propre veaux pour cette classe.

TROPHÉES

Dalton Hodgins – Jugement laitier
H.I. Hobbs & Sons – Jugement boeuf
Shawville Milling Co. – Plus grand total des points junior
Norval Horner – Plus haut total des points
Denzil Brownlee – Génisse intermédiaire laitière
Garth & Gail Tracy – Génisse laitière senior
M&R Feeds – Pre-junior génisse laitière
Chris & Jeannie Judd – Veau de l'été laitière
Kingseed/Duff – Veau d'un an junior
Jagerdale Farms – Champion veau laitière
Club Jersey de Shawville – Grand champion Jersey
Shady Lane Swiss – Champion Suisse Brune
Jim & Katherine Ness – Grand champion Ayrshire
Culligan Water Products – Grand champion réserve Ayrshire
Lyndon Graham Family – Meilleure veau de boucherie
Pontiac Hereford Club – Grand champion génisse Hereford
Mike Smiley – Grand champion génisse Simmental
Ronald Russell Memorial – Champion Limousin heifer
George Pirie – Concours de présentation junior laitier
Kinsmen – Concours de présentation senior laitier
Quebec Farmers Assoc. – Concours de présentation laitier
Ronald MacKechnie – Champion du concours de présentation bétail
Clarence Knox – Champion du concours de présentation boeuf
Western Quebec Fluid Milk – Pee wee laitier
Bill Russell – Pee wee boeuf
Willow Hollow Farms – Grand champion génisse croisée
Mavis J. Hanna – Bannière Grand champion génisse boeuf
Cedar Terrace Farms – Bannière grand champion génisse laitier
Cedar Terrace Farms – Grand champion Suisse
Elwyn Lang – Pré-junior Holstein
Gladcrest Farms – Holstein intermédiaire
Blatchford Feeds – Holstein aîné
Archie Stanley – Jeune Holstein d'un an
Robaye Farms – Été Holstein d'un an
Alex Drummond Memorial – Grand champion Holstein
John & Margaret Lunam- Junior Ayrshire
Twin Groves Ayrshires – Intermediaire Ayrshire
Bonnie Elms Ayrshires – Senior Ayrshire
Gerald & Mavis Brown – Été Ayrshire d'un an
Gerald & Mavis Brown – Jeune Ayrshire d'un an
Petro Pontiac – Grand champion Ayrshire
Brights 2000 – Réserve champion Ayrshire
Walter Kilgour Memorial – Génisse de la laiterie du champion
Jimmy Russell Memorial – Présentation du laiterie jeune
H.I. Hobbs & Sons – Présentation du laiterie senior
Louis Judd Memorial – Présentation du laiterie du champion
George Coles – Présentation laiterie 19-21 années
Gary Hodgins Family – Génisse du boeuf champion
H.I. Hobbs & Sons – Présentation du boeuf aîné
H.I. Hobbs & Sons – Présentation du boeuf jeune
Keven & Lynn Knox – Présentation boeuf du champion
Apple Hill Simmentals – Jeune d'un an Simmental
Apple Hill Simmentals – Aîné d'un an Simmental
Apple Hill Simmentals – Veau du Simmental
Shady Lane Swiss – Champion grand génisse Suisse
Tuc-A-Way Farms – Aîné d'un an Hereford
Howard Family – Champion génisse Hereford
Pearl Walsh Memorial – Présentation du boeuf junior
Hannaberry Family – Génisse junior Hereford
Philippe, Gayle & Timmy Dumouchel – Présentation de pré-junior
Beulah Stewart & Family – Présentation de pré-junior
Second Generation Simmentals – Crossbred calf
Lois & Victor Dumouchel – 1 an junior Crossbred
Yvon & Diane Labine – 1 an senior Crossbred
William Hanna Memorial - Présentation

Dannan Holsteins – Champion Holstein
Donna & Martin Dumouchel – Reserve champion de presentation
Richard Armitage – Champion Black Angus
Jerry & Laurie Barber – Champion Maine Anjou
Donna & Martin Dumouchel – Pré-junior veau croisée
Paul Scheel – Champion veau croisée
Second Generation Simmentals – Champion reserve du boeuf
Synagri – Presentation du boeuf intermédiaire
La Veteran Gas Bar – Junior veau Simmental
New McLaren System Inc. - Reserve champion de presentation